



## Conditions d'utilisation et d'exploitation Du Label PROSAFE

1. Les conditions nécessaires pour utiliser le label PROSAFE :
  - être un professionnel de santé
  - Adhérer et mettre en place tous les points de la Charte.
2. Le Label est individuel et attribué à un seul Professionnel de santé.
3. Le Professionnel de santé a signé le Label PROSAFE pourra informer les patients de la manière suivante :
  - la pose du macaron fournit sur la porte, vitrine ou panneau de de son cabinet principal.
  - le téléchargement du macaron fournit sur son site internet et sur son site de réservation de rendez- vous en ligne.
  - l'impression du logo fournit par téléchargement sur un papier entête et/ou sur une carte de visite
4. Seul le professionnel de santé qui a adhéré au Label PROSAFE sera référencé sur le site.
5. Aucune cession du Label PROSAFE ne peut avoir lieu car il est nominatif.
6. La durée de validité de l'utilisation ou de la mention du label PROSAFE et du logo PROSAFE est définie par l'achat de la formule.
7. Le Label PROSAFE pourra dans le cadre de contrôle vérifier le respect de la Charte.
  - En cas de 1 er manquement inférieur à 5 points de la Charte,il sera établi un rappel pour la mise en conformité dans un délai de 1 mois.
  - Passez ce délai si des manquements persistent ou en cas de 2ème manquement, le Label PROSAFE se réserve le droit de retirer l'utilisation du Label PROSAFE pour l'année en cours sans aucune contrepartie ni remboursement.
  - En cas de manquement supérieur à 5 points de la Charte, le Label PROSAFE se réserve le droit de retirer l'utilisation du Label PROSAFE pour l'année en cours sans aucune contrepartie ni remboursement.

